

Cercle d'Histoire
d'Archéologie et de
Folklore d'Uccle et
environs A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

tél. 376.77.43 - CCP 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige
Kring van Ukkel en
omgeving V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

tel. 376.77.43 - PCR 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN

MARS 1976 - n° 33

MAART 1976 - n° 33

NOTRE PROCHAINE VISITE

aura lieu le samedi 27 mars prochain. Elle comportera une visite guidée de l'hôtel de ville de Bruxelles et du musée de la Brasserie. Rendez-vous à 10 h. dans la cour de l'hôtel de ville.

ONS VOLGEND BEZOEK

zal plaats hebben op zaterdag 27 maart ek. We zullen een geleid bezoek brengen aan het stadhuis van Brussel en het Brouwerijmuseum. Bijeenkomst te 10 h. in het binnenhof van het stadhuis.

LE CERCLE D'ARCHEOLOGIE, HISTOIRE ET FOLKLORE D'ANDERLECHT

vient de voir le jour. L'enthousiasme de ses membres lui a déjà permis de monter une exposition axée sur le "Vieil Anderlecht" dans le cadre pittoresque de la "Chaumière des Arts", 47, rue Saint-Guidon, à Anderlecht. Nous en avons malheureusement été avisés trop tard pour en informer nos lecteurs.

Ce Cercle organisera le dimanche 14 mars, à 14 h. une visite guidée de la collégiale des Saints Pierre, Paul et Guidon, à Anderlecht (place de la Vaillance), à laquelle tous nos membres sont cordialement invités à participer. Réunion devant le porche de l'église.

Les personnes qui s'intéresseraient aux activités de ce Cercle peuvent s'adresser à M. Marcel JACOBS, rue du Bivouac, 9 - 1070 BRUXELLES - tél. 524.16.38.

EXPOSITION "NOS HORIZONS ENSEVELIS"

Cette exposition, organisée par l'archéologue M. LEVA, pionnier en Belgique de la détection aérienne des sites archéologiques, se tient au 291, avenue Brugmann à Uccle. Elle est entièrement consacrée à cette technique et sera ouverte du 28/2/76 au 30/4/76, les jeudis, vendredis et samedis de 14 à 18 h.

Rappelons que M. LEVA collabora jadis avec notre cercle lors de la découverte d'un site romain à Buizingen. Nous incitons vivement nos membres à visiter cette intéressante exposition.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 12 FEVRIER DERNIER

Tenue à la Ferme Rose, l'assemblée se déroule devant une quarantaine de membres.

L'assemblée procède au renouvellement du Conseil d'Administration et renomme pour une durée de 3 ans, MM. BORNE, BOSCHLOOS, CLAUS, de PINCHART, Melle LADOS van der MERSCH, M. LORTHIOIS et M. et Mme PIERRARD. L'assemblée nomme par ailleurs trois nouveaux administrateurs : M. VAN NEROM, de Rhode-St-Genèse, M. BERGHMANS de Linkebeek et Monsieur DE WAEGENEER de Calevoet.

L'assemblée décerne le titre de "Membres d'honneur" de notre cercle à cinq administrateurs qui n'ont pas demandé le renouvellement de leur mandat, soit MM. DECONINCK et MAZIERS, tous deux anciens Vice-Présidents, M. MARTENS, M. MEERT et M. NOEL.

L'assemblée approuve le budget et les comptes tels qu'ils lui sont présentés par notre trésorier M. CLAUS, décide de maintenir la cotisation de 1977 à son taux actuel et admet 21 nouveaux membres.

Mme GODFRAIN, puis M. GODFRAIN prennent ensuite la parole pour évoquer tour à tour diverses figures liées à l'histoire de l'avenue Brugmann et à celle des rues adjacentes : Georges Brugmann, créateur de l'avenue, Fernand Dubois, graveur de renom, dont l'hôtel fut construit par Horta, Albert Lancaster, météorologiste et Mgr Eugène Spée, qui furent de grands savants, Emile Danco et Robert Falcon Scott, qui connurent tous deux un sort tragique au cours d'explorations polaires, le poète-médecin Georges Marlow, enfin dont quelques poèmes nous sont récités, en guise de finale, par Armand Colas.

Après une courte interruption, M. PIERRARD présente le rapport d'activités pour l'année écoulée.

NOTRE EXPOSITION

L'exposition consacrée au Centenaire de l'avenue Brugmann, tenue à la Ferme Rose, du 6 au 15 février dernier a connu un très gros succès, largement supérieur à ce que nous avions prévu, puisque aussi bien le n° de février d'Ucclensia, consacré à l'avenue, que le catalogue furent rapidement épuisés. Un public très nombreux se pressait dans la grande salle de la Ferme Rose le jour de l'inauguration. M. PIERRARD remercia les organisateurs et en particulier M. et Mme GODFRAIN ainsi que les divers exposants. Mme GODFRAIN prit ensuite la parole pour évoquer la construction de l'avenue et les nombreux artistes qui s'y étaient établis. M. YSAYE, fils de l'illustre violoniste nous compta quelques anecdotes se rapportant à la vie de son père. Mme MALDAGUE, de l'Association pour la Protection de l'Environnement et de l'Habitat (A.P.E.H.) nous exposa les efforts de son comité pour préserver le caractère résidentiel de l'avenue. M. CORNET, enfin, Echevin des Affaires Culturelles, excusa le Bourgmestre, M. VAN OFFELEN, à l'étranger, et déclara l'exposition ouverte.

Parmi les personnalités présentes, nous citerons encore M. le Sénateur DE MUYTER, Bourgmestre d'Ixelles, M. le Sénateur CRISTEL, Echevin des Travaux Municipaux d'Uccle, M. le Député José DESMARETS, M. HERREMANS, Echevin des Finances, Melle LADOS van der MERSCH, Mme HOFFELMAN et M. SOLAU, Conseillers Communaux à Uccle, le Baron Albert de RADZITZKY d'OSTROWICK et ses deux fils, représentant la famille Brugmann, M. TORDEUR, Membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites, M. Jean DECONINCK, Président de la "Figurine" et Maître NOTERIS, Président de l'Union Wallonne d'Uccle.

Le succès de l'exposition ne se démentit pas de toute la semaine, le nombre total des visiteurs pouvant être évalué à 2.000.

Nous remercions vivement la presse et en particulier le journal "LE SOIR" pour l'appui particulièrement élogieux accordé à cette manifestation.

TE SINT-GENESIUS-RODE, GAAT DE HOEVE "VAN CUTSEM" (SMOUTMOLENHOF IN DE GEHUCHTSTRAAT° GEKLASSEERD WORDEN

Het begin van de procedure tot klasserint is overgemaakt aan de eigenaars en aan de geïnteresseerde diensten op 7 oktober 1975. Vermits er geen enkel bezwaar was, zal een voorontwerp van een koninklijk besluit ingediend worden bij de Minister van Nederlandse Cultuur en van Vlaamse Aangelegenheden (Kamer van Volksvertegenwoordigers-zitting 1975/1976 23.12.1975 nr 8 blz 542 - de Heer A. CLAUS was zo vriendelijk ons hiervan op de hoogte te brengen).

A PROPOS DU CHATEAU SPELLEMAN

Dans une lettre datée du 13 janvier dernier, M. VAN OFFELEN, Bourgmestre d'Uccle, commentant notre article paru dans le numéro de janvier de ce bulletin nous demande de préciser que "les instances supérieures dont nous dépendons en cette matière n'ont pas accepté le classement de cette bâtisse", M. VAN OFFELEN nous donne par ailleurs pleine assurance quant à la sauvegarde de l'étang et de ses sources et nous demande de rassurer nos lecteurs à cet égard. Voilà qui est fait.

A PROPOS DE LA FONTAINE DE L'AVENUE DE FRE

Dans notre bulletin de janvier, nous avons exprimé notre regret devant l'érection d'une clôture autour de cette fontaine. Cette remarque nous a valu quatre lettres de mise au point, l'une de M. VAN OFFELEN, Bourgmestre, l'une de M. CORNET, Echevin des Affaires Culturelles et deux de M. HERREMANS, Echevin des Finances. Si nous n'avions qu'effleuré ce problème, c'est parce que nous nous réservions d'y revenir par la suite, sachant que les analyses se poursuivaient.

En fait, la fontaine semble avoir été victime de son succès grandissant, trois éléments ayant contribué à sa perte :

- 1°) les automobilistes avaient pris l'habitude de stationner en face de la source et traversaient ensuite l'avenue. Ce va-et-vient en un point où la circulation est par ailleurs rapide, créait certainement un danger grave.

- 2°) Ce va-et-vient se passait devant l'ambassade d'U.R.S.S. et d'aucuns semblent avoir craint une intervention de celle-ci, qui, nous nous hâtons de le dire, n'a jamais eu lieu à notre connaissance.
- 3°) Une analyse effectuée en fin 1975 a fait apparaître que l'eau contenait une teneur excessive en nitrates. On nous a cité le chiffre de 88 mg/l alors que la teneur maximale admissible serait de 45 mg/l en cas de consommation par de jeunes enfants (voir Test-Achat n° 145 - avril 1974).

Une analyse récente a confirmé, nous a-t-on dit, que l'eau ne répondait plus aux critères légaux de potabilité. Toutefois, et nous le regrettons vivement, l'Administration Communale a refusé de nous communiquer les résultats de cette analyse, ces résultats étant confidentiels !

En ce qui concerne les qualités bactériologiques de l'eau, aucune contre-indication précise ne nous a été signalée jusqu'à présent. Il va de soi, cependant, que compte tenu de la nature du sol (sables perméables) et de la densité de plus en plus élevée d'occupation humaine aux alentours de celle-ci, les risques de pollution deviennent également de plus en plus élevés et l'on ne peut demander aux autorités publiques de garantir la potabilité de l'eau dans ces conditions.

Nous espérons néanmoins que l'accès à la fontaine sera rétabli. Il n'est pas de notre rôle de défendre le libre accès de toutes nos richesses naturelles aux automobilistes, et à défaut d'autres solutions, nous ne nous opposons certes pas à ce qu'on interdise formellement l'arrêt des voitures à cet endroit et qu'on sanctionne au besoin les contrevenants. En ce qui concerne la non-potabilité de l'eau, il devrait suffire, pour autant qu'elle se confirme, d'en avertir clairement le public, au moyen d'un avis en matériau durable, précisant éventuellement les raisons de celles-ci. Il existe encore, Dieu merci, en de nombreux lieux publics de nos villes et de nos villages des eaux courantes et claires qui ne sont pas nécessairement potables et dont l'accès n'est pas défendu, et l'eau de source peut avoir d'autres usages que l'alimentation.

C'était bien là le sens de notre remarque parue en janvier et nous n'entendons nullement mettre en danger la santé de qui que ce soit.

Nous ne manquerons pas de mettre nos lecteurs au courant de la suite de cette affaire et publierons volontiers toute information précise sur la qualité de l'eau de la fontaine.

DE STREEK TUSSEN ZENNE EN ZONIEN DOOR DE EEUWEN HEEN

In het Oude Jezufteetencollege van Halle, heeft "Zenne en Zoniën" een tentoonstelling georganiseerd over dit ontwerp tussen 27 februari en 7 maart 1976.

UNE EXPOSITION CONSACREE AU CHEVAL

sera organisée à la mi-septembre prochaine par le Comité organisateur de la Foire de Saint-Job. Notre Cercle a accepté de prêter sa collaboration

à cette manifestation. Aussi, invitons-nous nos membres qui possèderaient des documents ou objets se rapportant à l'histoire et à l'utilisation de la plus noble conquête de l'homme, à l'art équestre, à la maréchalerie ou à la sellerie, à se faire connaître.

Dès à présent, ils peuvent prendre contact avec M. Francis De Hertogh, chaus-sée de Saint-Job, 751 - 1180 Bruxelles- tél. 374.39.90.

NOS VISITES AUX DEUX-ALICE ET A SAINTE-ELISABETH

Il y a quelques semaines, notre Cercle projeta de visiter les nouvelles installations des Deux-Alice. Soeur Marie-Claude nous accueillit dans le hall à l'aspect riant et nous eûmes le plaisir d'y contempler les vitraux toujours illuminés représentant les Deux-Alice : Alice BRUNEAU, épouse de Mr Hubert DOLEZ, + en 1860 et sa fille Alice DOLEZ, + à 18 ans en 1874.

L'accès de la clinique est facilité depuis que le bus 51 s'arrête juste en face et que les bus 38 et 0 y passent à proximité.

Notre guide nous mena aux salles de physiothérapie, de kinésithérapie et d'ergothérapie ; nous y vîmes les appareils les plus modernes pour la rééducation des opérés et des accidentés.

La chapelle au 2d étage est caractérisée par un effet d'éclairage très original. De là, nous descendîmes jeter un coup d'oeil au cafétaria où le self-service, accessible à tous, peut contenir 250 personnes, matin, midi et soir.

Après un regard à la source barricadée, aux étangs de l'Ambassade soviétique, nous grimpâmes le raidillon du Zeecrabbe et comprîmes mieux le nom bien mérité donné à cette vieille auberge du XVIIe siècle dite "le Hoef".

La rue Langeveld nous conduisit à Sainte-Elisabeth où nous attendait Mère Léonce. Notre groupe fut reçu au salon d'honneur où nous admirâmes quelques oeuvres du peintre Julius De Vriendt, né à Gand le 20 août 1842, + en 1935, fils et élève lui-même du peintre Jean De Vriendt et frère d'Albert De Vriendt, peintre d'histoire dont les oeuvres sont au musée de Bruxelles. Nous avons vu de Julius , le Cantique de Noel, Sainte-Elisabeth et la veillée de Sainte-Cécile. Le fils de cet artiste ne fût-il pas aumonier de Sainte-Elisabeth, ce qui explique comment son mobilier et ses porcelaines y sont conservés.

Outre les salles réservées à l'école d'infirmières et la chapelle qui contient si peu de chaises afin d'y mettre le plus possible de lits et voitures de malades, ce qui nous a le plus frappé dans la visite de l'Institut est le service des prématurés où derrière les vitres nous vîmes se remuer dans leurs couveuses, des petits qui viennent de tous côtés ; n'en a-t-on pas sauvé un de 900 grammes !

Et chose qui ne s'était jamais vue à Uccle, le 16 janvier 1976 sont nés à Sainte-Elisabeth en l'espace de 35 minutes, Christel, Valérie, Arnaud et Sandrine, enfants des époux Michel Debroyer et Suzanne Trenchant ; inutile de dire que ces quadruplés sont les vedettes de ce service unique dans le pays.

"LA VIE DE LA FORET DE SOIGNES"

C'est en présence d'un auditoire particulièrement nombreux que M. de WAVRIN a présenté, le 22 janvier dernier, à la Ferme Rose, un remarquable montage de diapositives consacré à la faune et à la flore de la forêt de Soignes.

Pour les promeneurs que nous sommes, ce fut une révélation ; car rares sont ceux d'entre nous qui peuvent se targuer d'avoir vu ce que le conférencier nous a montré et si judicieusement commenté.

Dans cette forêt, à laquelle nous sommes tous tant attachés, tronçonnée par des autoroutes et sans cesse menacée par d'insidieuses emprises, les dépôts clandestins d'immondices semblent en voie de régression. C'est une des heureuses conséquences de la fermeture progressive des drèves au trafic automobile. La vigilance s'impose néanmoins car sitôt un péril écarté en éclôt un autre. L'indiscipline de trop nombreux cavaliers est un de ces fléaux nouveaux qu'il importe d'éliminer. A cette fin, la présence de quelques gendarmes, à cheval, eux aussi, constituerait, sans doute, le meilleur moyen de dissuasion.

La protection des rares clairières et des derniers marécages est également un point sur lequel M. de WAVRIN a vivement insisté. Nous nous joignons aussi à lui pour dénoncer encore une fois le scandale que constitue le fait d'utiliser comme exutoire d'un égout un vallon proche de Notre-Dame au Bois.

Peut-être, à l'aube de cette année européenne des parcs et des paysages, les administrations concernées - mais, semble-t-il, peu passionnées par la chose - pourraient-elles entreprendre, enfin, les travaux réclamés et promis depuis des décades ?

Le texte du rapport sur l'avifaune d'Uccle, rédigé par M. de WAVRIN et affiché à l'exposition de Verrewinkel, sera publié intégralement, avec l'autorisation de l'auteur, dans le prochain numéro d'Ucclesia. Ceci à la demande de plusieurs visiteurs.

CLASSEMENT HATIF OU CLASSEMENT TARDIF ?

Au cours d'une récente conférence de presse, M. M.A. PIERSON, échevin de la Ville de Bruxelles a regretté les classements "hâtifs" qu'il a qualifié de "jeu de dupes". Et d'évoquer à l'appui de sa thèse l'immeuble portant le n° 27 de la rue du Poinçon" qui tombe en ruines et dépasse l'alignement" (Le Soir du 13.1.1976).

Que le maintien de cette maison est une entrave à l'élargissement de cette artère est évident. Mais que soit qualifié de "hâtif" son classement qui n'était pas encore repris dans la liste des monuments classés au 31.12.1974 (publiée par les soins du Crédit Communal) a de quoi surprendre. Car la maison n° 27 ne peut être que celle décrite par nous sous le n° 25 (cf. Bulletin d'Informations n° 31, pp. 5-6) et à laquelle G. DesMarez

avait consacré en 1918 (cf. Monuments civils, 1ère édition, pp. 146-147) un élogieux paragraphe. Cet éminent archiviste, dont la compétence en matière architecturale n'a jamais été contestée, savait de quoi il parlait. Une municipalité avisée n'aurait pas attendu cinquante-huit ans ou à peu près avant de prendre les mesures de protection qui s'imposaient. Et son représentant est donc, nous semble-t-il, bien peu qualifié pour reprocher à un autre pouvoir d'avoir "in extremis" tenté de pallier à l'incurie de ses prédécesseurs.

J.L.

UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE, AVENUE MESSIDOR

entre l'avenue Brugmann et le Rond-point Churchill, est en voie d'achèvement. Ce travail a été mené avec autant de célérité que de discrétion. Il est ainsi mis fin à la situation anarchique que nous déplorions, il y a trois mois à peine (cf. Bulletin d'informations n° 31, p. 4) et qui, bien entendu, n'était préjudiciable qu'aux cyclistes. Nous sommes heureux que justice leur soit enfin rendue.

DES BOISERIES AUX ARMES VAN DER NOOT

Des Ucclois déambulant dans le quartier des Sablons n'ont pas manqué de remarquer, exposés chez un antiquaire, à l'angle des rues Ernest Allard et Coppens, deux grands trumeaux en chêne, ornés de superbes trophées en bois sculpté et polychromé. Ils évoquent la chasse et la pêche et sont, à n'en pas douter, d'époque Louis XVI. Le premier porte, en outre, un médaillon ovale aux armes Van der Noot et Taye timbrées d'une couronne à cinq fleurons. L'écu, d'or aux cinq coquilles de sable posées en croix, est bien connu à Uccle où il se trouve lié à maints souvenirs de l'ancienne baronnie de Carloo. Le blason qui l'accompagne ici - d'or à la croix de gueules accompagné, au canton dextre du chef, d'un oiseau de sable (lequel est vraisemblablement une corneille - en flamand - "kraai") - fut emprunté au XVème siècle par une branche de la famille Taye à celles des Crainhem, seigneurs de Wemmel.

L'association des armes Van der Noot et Taye permet d'identifier les commanditaires de ces panneaux décoratifs. Il s'agit de Jean-Antoine-Marie-Joseph, comte van der Noot, baron de Schoonhoven et de Marêts, chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse, membre de l'Etat Noble de Brabant (+ 1792) et de son épouse, Marie-Josèphe Taye, héritière des marquisats de Wemmel et d'Assche (+ 1820). Leur mariage ayant été célébré en 1763 et le décès du comte van der Noot se situant en 1792, on peut donc penser que ces boiseries ont été exécutées entre ces deux dates.

Leur origine est évidemment plus problématique. Proviennent-elles, comme le beau médaillon frappé aux mêmes armes, de l'ancien château de Haeren, acheté en 1770 par le comte van der Noot, ou bien de sa demeure bruxelloise, héritée de ses parents, rue d'Or, en face de l'ancien couvent des Jésuites ?

Il est de toute façon exclu que ces panneaux puissent provenir de Carloo. Le comte van der Noot, dont il vient d'être question, était issu d'un fils puiné de Roger-Wauthier, premier baron de Carloo. Il était, par conséquent, le neveu de Marc-Antoine, évêque de Gand, le cousin du dernier baron de Carloo et le frère de Marie-Félicité, la dernière abbesse de Nivelles (+ 1799), dont nous avons présenté le portrait à l'exposition organisée en l'église de Saint-Job.

J.L.

ERRATUM

L'avant-dernière livraison d'Ucclensia,- celle de décembre - portait le n° 58 au lieu du n° 59. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous pardonner ce "lapsus numeri".

DEMOLITION DE LA BRASSERIE DU MERLO

La démolition de l'ancienne brasserie du Merlo a été entamée pour faire place à un énorme complexe d'habitations sociales, qui aura au moins l'avantage de rendre vie à ce quartier.

La Société Ucquoise du Logement, propriétaire actuelle s'est engagée à conserver la grille d'entrée et l'enseigne en pierre située en façade (celle-ci a été récupérée par nos soins).

Nous regrettons que les plans du nouveau complexe impliquent l'abattage d'un splendide hêtre pourpre ainsi que d'un frêne.

Nous avons vivement insisté pour que arbres et arbustes qui n'occupent pas l'emplacement des nouveaux bâtiments soient respectés.

Il s'agit en particulier de deux hêtres, de trois châtaigniers, d'un très beau saule, et de diverses espèces précieuses (très vieux houx, buis, génévriers).

Nous avons demandé également le maintien et la restauration d'un petit pavillon typique, surplombant le jardin, avec cave voûtée et d'un style analogue au pavillon du théâtre de verdure dans le parc de Wolvendael. Malgré les assurances données, ce pavillon a néanmoins été abattu.

LES ABATTAGES CONTINUENT

Chaque mois nous apporte son contingent de mauvaises nouvelles dans ce domaine. Dernières victimes signalées : un gros arbre situé rue de Perck (devant le terrain de football), 5 étables-platanes (?) avenue Hamoir (deux devant le 21A, 1 devant le 29, 1 devant le 60 et deux devant le 72 et le 74), et trois étables-platanes (?) au coin de l'avenue de Sumatra et de l'avenue de Langeveld.

UNE VISITE A HENRI QUITTELIER

est racontée par Jacqueline Berghmans, dans "Brabant" (1975 - n° 6, pp. 10-15). Le texte est accompagné d'excellentes photographies du sympathique artiste et de quelques unes de ses oeuvres, réalisées par Willy Caussin.

IN MEMORIAM

Nous venons d'apprendre avec émotion le décès inopiné de M. Pierre Deryhon, Membre Protecteur de notre cercle depuis 1970. Nous présentons à sa femme et à tous les siens nos sincères condoléances.

Nous présentons également nos condoléances à M. Van Hollebeke, à l'occasion du récent décès de son épouse.